

Edito

La lettre du Maire



Spéciale Éducation

RENTRÉE 2019-2020

ette année, ce sont 6984 enfants qui ont repris le chemin de l'école le 2 septembre. Ce nombre toujours croissant demande des structures d'accueil adaptées, ainsi que des moyens humains adéquats pour permettre un enseignement de qualité.

Des structures d'accueil adaptées et entretenues

Nous apportons une attention particulière au bienêtre des élèves dans leur environnement scolaire. C'est pourquoi durant la période estivale, nos services municipaux œuvrent pour réparer, remplacer, rénover, adapter, sécuriser les établissements scolaires. Cette année s'est achevée la réhabilitation du collège Chantemerle et du lycée Robert-Doisneau, des travaux majeurs pour la prise en charge des élèves.

La réussite scolaire est une priorité!

En plus des programmes pédagogiques de qualité délivrés par les enseignants, la commune accompagne les élèves et les parents dans l'apprentissage scolaire. Des dispositifs, en partenariat avec l'Éducation Nationale, la CAF, les associations, les différents services municipaux... sont mis en place pour favoriser la réussite de tous et prévenir l'échec scolaire des enfants en difficulté.

Cette année, nous ne dérogeons pas à la règle. La commune poursuit ses aménagements, les dispositifs se maintiennent et améliorent les conditions d'apprentissage et d'accueil de nos enfants. Je tenais à remercier nos partenaires, le Département et la Région, pour les travaux de réhabilitation de nos établissements secondaires mais aussi le corps enseignant pour son implication et son encadrement.

JEAN-PIERRE BECHTER
Maire de Corbeil-Essonnes

www.corbeil-essonnes.fr

DES NOUVEAUTÉS



À Corbeil-Essonnes comme dans toute la France, des nouveautés ont été mises en place lors de cette rentrée. Sur le territoire, des avancées sont prévues pour favoriser le bien-être et l'apprentissage des élèves.



Scolarisation dès 3 ans

Le gouvernement, à travers la loi Blanquer, a mis en place des modifications quant à la rentrée scolaire. Depuis le 2 septembre 2019, la scolarisation dans les écoles françaises, est devenue obligatoire pour les enfants dès 3 ans suite à la loi 2019-791 du 26 juillet 2019 et publiée au journal officiel du 28 juillet 2019. À Corbeil-Essonnes, 97% des enfants concernés étaient déjà inscrits pour la rentrée scolaire.

Les chiffres-clés

15 écoles élémentaires, 15 écoles maternelles et 2 groupes scolaires primaires

2881 élèves en maternelle

4103 élèves en élémentaires Soit un total de 6984 élèves

1022 enfants profitent des classes dédoublées



POUR CETTE RENTRÉE!





Modification de la carte scolaire

Comme chaque année, la carte scolaire évolue en fonction des domiciliations des élèves. Elle désigne un système d'affectation des élèves dans une école, un collège ou un lycée publics situé dans un secteur géographique où ces élèves sont domiciliés. Ainsi, la sectorisation permet à l'Éducation Nationale de planifier les ouvertures et fermetures de classes, en fonction du nombre prévisionnel d'élèves.

Pour cette rentrée, l'inspection de l'Éducation Nationale a procédé à trois ouvertures de classes faites sur l'école primaire André-Malraux (deux en maternelle et une en élémentaire) et deux ouvertures à l'école primaire Germaine-Tillion et Geneviève-Anthonioz-de Gaulle (une en maternelle et une en élémentaire). Par ailleurs, une classe a fermé à l'école maternelle La Source ainsi qu'à l'école élémentaire Jacques Bourgoin.

Corbeil-Essonnes, cité éducative!

Le quartier des Tarterêts, Quartier Politique de la Ville, a obtenu la labellisation « cité éducative » qui concerne les jeunes de 0 à 25 ans. Ce quartier a des besoins importants et il dispose d'un fort potentiel d'amélioration des résultats à la faveur d'une meilleure coordination de tous les dispositifs pour améliorer leur efficacité, et grâce à l'apport de moyens supplémentaires et à la mise en œuvre d'actions nouvelles pendant trois années scolaires. Ces actions sont celles de la ville, de l'Éducation Nationale, et de tous les autres opérateurs : parents, associations, CAF, Département, Communauté d'agglomération...

Cette expérimentation doit également permettre de diffuser les bonnes pratiques du quartier labellisé sur l'ensemble du territoire communal.

Bien débuter la journée avec un petit déjeuner

À partir du mardi 5 novembre 2019 et jusqu'à la fin de l'année civile, les élèves de l'école maternelle Arthur-Rimbaud bénéficieront, à titre expérimental, de petits déjeuners gratuits. En décembre, un bilan de cette expérience sera mené afin de décider de la suite à donner : la prolonger ou non, voire l'étendre à d'autres établissements.

Poursuite du déploiement des classes dédoublées

L'objectif de la ville est de donner à tous les enfants les moyens de réussir. Ainsi, afin de favoriser l'apprentissage des élèves, des classes sont dédoublées en CP et CE1 dans les établissements classés « REP » (Réseau d'Éducation Prioritaire). Les élèves sont ainsi 12 par classe. Il est à noter que les résultats obtenus grâce à ce dédoublement sont particulièrement significatifs. L'an prochain, les classes de grande section de maternelle devraient être également dédoublées dans ces établissements.

À noter :

Les écoles élémentaires en REP ou REP+ bénéficiant du dédoublement des classes sont Jacques-Prévert, Les Quatre vents, Pablo-Picasso, Paul-Éluard, Jean-Macé, Paul-Langevin, Joliot-Curie, La Nacelle, André-Malraux, Germaine-Tillion. Les écoles maternelles en REP ou REP+ sont Jean-Macé, Paul-Langevin, Joliot-Curie, la Nacelle La Source, Simone-Veil, Geneviève-Anthonioz de Gaulle, Charles-Baudelaire et Arthur-Rimbaud. Les collèges sont Léopold-Sédar Senghor et Louise-Michel.

LA PAUSE



Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), chargés de l'assistance au personnel enseignant, accompagnent vos enfants au cours de la journée et les encadrent sur le temps de la cantine. Ils contribuent à leur bien-être et participent à la mise en place des activités de l'école.

La pause méridienne : des professionnels au quotidien avec vos enfants

insi, les animateurs municipaux organisent quotidiennement des animations et activités pour tous, en fonction du temps extérieur, de l'âge et des envies des enfants. parmi les propositions de la ville, les élèves peuvent choisir des activités autour du sport, en partenariat avec le Centre municipal de santé: 8 mallettes « midi-sport » circulent dans les différentes cantines. Des jeux de société, l'intervention de la ludothèque ou d'associations: Lire et faire lire, les paralysés de France complètent l'offre. Enfin, des initiations au hand-ball, au tennis de table et à la capoeira sont également possibles pour nos jeunes. Face au succès du dispositif « la semaine sans écran », une nouvelle école va pouvoir le découvrir cette année!

À noter : Le planning mensuel des activités est affiché sur les panneaux de chaque école afin que les parents puissent être informés des activités mises en place pour leur(s) enfant(s).

4 000 enfants déjeunent en moyenne à la cantine.
79 agents préparent les repas et assurent le service pour les enfants
24 sites de restauration
3 types de repas servis chaque midi.

Chaque année, l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire auprès de notre prestataire SODEXO est obligatoire avec l'inscription de votre enfant dans son établissement scolaire public, le calcul de votre quotient familial ainsi que le dossier d'inscription à la restauration scolaire complété auprès du délégataire.

MÉRIDIENNE



Une charte pour tous

Afin de garantir un accueil de qualité sur le temps du repas, la direction des affaires scolaires en lien avec l'Éducation Nationale a travaillé, depuis le début de l'année 2019, sur l'élaboration d'une charte.

Ce document a pour objectifs de :

- constituer un document référentiel pour le service de la pause méridienne et des intervenants extérieurs
- garantir l'homogénéité, la cohérence ainsi que la continuité des règles de vie en collectivité entre le temps scolaire et celui de la cantine
- apporter un service de qualité au bénéfice des enfants.

Les chiffres-clés



Mois de septembre 2019

- Les accueils de loisirs du mercredi ont accueilli 1990 enfants
- •On enregistre 9 500 présents sur les temps périscolaires du matin et du soir.



Accueils de loisirs et séjours

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent être pris en charge par les équipes d'animation des accueils de loisirs tous les matins de semaine, les mercredis, ainsi que pendant les vacances scolaires. Conciliation entre temps de loisirs et temps pédagogique, des projets éducatifs sont proposés par les équipes d'animations tout au long de l'année. Vous pouvez inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs sur rendez-vous au centre administratif de la commune.



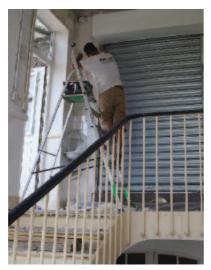
Chaque année, des séjours d'hiver et des séjours d'été sont proposés aux jeunes Corbeil-Essonnois âgés de 4 à 17 ans. Les bénéficiaires découvrent des destinations variées, des sports de glisse, des sports nautiques durant 7 à 10 jours. Encadrés par des professionnels, vos enfants peuvent s'initier ou se perfectionner grâce à une offre sportive diversifiée et une équipe qualifiée. Les inscriptions se font auprès des maisons de quartier ainsi qu'au centre administratif communal.

DES ÉTABLISSEMENTS EN

Afin de proposer aux élèves et aux enseignants des établissements propres et sécurisés, des travaux sont réalisés chaque année et en particulier durant l'été dans les établissements scolaires.

Un entretien régulier...

La ville entretient les établissements primaires pour accueillir les jeunes et les équipes éducatives dans des locaux rénovés, entretenus et propres. Ainsi, un focus a été réalisé cette année sur l'école Galignani: hall d'entrée, cage d'escalier ont été remis en état et en peinture. Le réfectoire a été agrandi et les sanitaires ont été réaménagés. Ces travaux permettent d'accueillir les enfants dans un cadre confortable, sécurisé et adapté à tout public. Dans d'autres écoles de la ville, des travaux de peinture ont été réalisés, des revêtements de sol changés, un local vélo créé, des travaux de toiture et d'étanchéité de plusieurs établissements effectués. Toutes les écoles ont bénéficié d'un nettoyage en profondeur des sols.







Travaux à l'école Galignani : Remise en peinture de la cage d'escalier et du hall, réaménagement des sanitaires avec création de toilettes pour personnes à mobilité réduite, agrandissement du réfectoire pour accueillir tous les élèves dans un cadre sécurisé.













ITRETENUS ET SÉCURISÉS

... et des aménagements favorisant la sécurité

Assurer la sécurité de vos enfants aux abords et au sein des établissements scolaires est un point essentiel. La ville de Corbeil-Essonnes met des moyens tant sur le plan humain que sur le plan matériel pour veiller à la sécurité des élèves. Ainsi, des visiophones sont en cours d'installation dans plusieurs établissements.

De plus, pour renforcer la sécurité, des caméras sont positionnées à proximité de chaque établissement scolaire pour garantir une surveillance des lieux à tout moment. Et avant d'arriver à l'école, des agents de la police municipale, des agents de traversée et des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) accompagnent vos enfants sur leur trajet au niveau des passages piétons en facilitant et protégeant leur traversée.

En matière de sécurité au sein des établissements, un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est mis en place dans toutes les écoles. Il est matérialisé par un document consistant à prévoir, organiser et anticiper des exercices, pour permettre aux enfants d'assimiler les bons comportements à adopter en cas de gestion de crise, d'alerte attentat ou de risques majeurs sans créer un mouvement de panique. Lors des exercices, les élèves s'entraînent et apprennent la conduite à tenir. Des exercices réguliers d'évacuation incendie sont organisés sur les établissements, durant le temps scolaire et le temps périscolaire. Enfin, afin de sensibiliser les enfants aux comportements à suivre au quotidien, la police municipale intervient dans les classes pour former les élèves au permis piéton.



Des visiophones ont été mis en place dans plusieurs écoles de la ville.



La porte d'issue de secours de l'école maternelle Léon-Cassé a été remplacée.





UN ACCOMPAGNEMENT PO



De nombreux dispositifs existent sur la ville pour accompagner les enfants vers la réussite et favoriser leur apprentissage.

Le CLAS, qu'est-ce que c'est?

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité est un dispositif, ouvert à tous, qui vient compléter l'école pour accompagner vos enfants dans leur scolarité. Il s'adresse à tous les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de la ville, du CP au CM2. Ce dispositif contribue ainsi à l'acquisition d'une méthode de travail et au développement personnel et scolaire de votre enfant. Il favorise l'apprentissage à la citoyenneté et à la solidarité. Ce dispositif leur permet également de développer des capacités d'expression et une ouverture culturelle et sportive.

L'accompagnement scolaire des enfants se fait en maisons de quartier, entre 16h et 18h45. Les enfants y ont un goûter, une aide aux devoirs par niveau scolaire et des activités culturelles et sportives. Ils participent également à des sorties.

Comment inscrire votre enfant?

Les inscriptions se font en maisons de quartier ou au préalable auprès de l'enseignant de votre enfant. L'accompagnement scolaire est à 2€ par an et est à régler (par chèque ou espèces) lors de l'inscription de votre enfant.

DES EXEMPLES D'ACTIVITÉS PROPOSÉES: Atelier peinture (reproduction des grands maîtres), atelier écriture, atelier recyclage (apprendre à recycler), atelier sport (boxe anglaise, natation, lutte), atelier musique (clarinette), atelier d'expression (théâtre, slam), atelier culturel (jardinage).

La réussite éducative

L'équipe de la réussite éducative propose un accompagnement personnalisé pour les enfants et les jeunes en difficulté. L'objectif? Leur offrir un environnement favorable à leur réussite éducative et scolaire, notamment dans les quartiers des Tarterêts, de Monconseil ou de l'Ermitage. Un coordinateur, deux référents et des éducateurs spécialisés dans la formation sont investis pour accueillir et soutenir ces enfants dans ce dispositif. Des activités sportives et culturelles sont proposées en complément du soutien scolaire.

La coéducation : un exemple de partenariat avec l'Éducation Nationale

La ville de Corbeil-Essonnes, avec le concours des associations et de l'Éducation Nationale, propose des ateliers sportifs et musicaux aux élèves de maternelle et d'élémentaire. Ainsi, des éducateurs qualifiés et tout le matériel nécessaire à ces actions sont mis à disposition des écoles. Par exemple, des éducateurs sportifs des clubs, des agents du conservatoire, de la médiathèque et de la ludothèque participent à la formation des jeunes par le biais de la coéducation. Des visites d'expositions et des activités ludiques et culturelles sont également organisées.

UR FAVORISER LA RÉUSSITE

Agir pour l'école

Ce dispositif de soutien aux élèves en difficulté se poursuit dans les établissements situés en zone d'éducation prioritaire. Pour prévenir l'illettrisme et réduire l'échec scolaire, des équipes enseignantes engagées dans un protocole très précis encadrent les enfants, et ce dès la maternelle, pour favoriser l'apprentissage de la lecture. Par petits groupes et à l'aide d'outils papier, de tablettes numériques, les enfants apprennent, se perfectionnent dans la lecture. Ces outils pédagogiques efficaces permettent à de nombreux élèves d'acquérir des bases solides en lecture et d'assurer une scolarité pérenne des bénéficiaires.

École des vacances

Inspiré de l'école ouverte pendant les vacances scolaires, le dispositif « École des vacances » permet aux élèves de primaire qui ne partent pas en vacances de participer à de nombreuses activités au sein d'établissements scolaires. L'objectif de ce dispositif est de favoriser l'intégration sociale et scolaire des enfants habitant des zones défavorisées et de renforcer l'égalité des chances grâce à une approche scolaire différente. Les enfants inscrits bénéficient de sorties, d'un panel d'activités ludiques et éducatives dans les domaines scolaires, culturels et sportifs articulés autour d'un projet éducatif.

Projet DÉMOS

Dans une cohérence pédagogique et artistique, le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) propose un apprentissage de la musique classique à près de 6000 enfants en France dont 15 élèves de la ville de Corbeil-Essonnes. Âgés de 7 à 12 ans, les enfants se voient confier chacun un instrument de musique pendant 3 ans , ils suivent des cours de 3 à 4 heures par semaine. Une fois par mois, ils se joignent aux autres élèves du territoire pour une répétition en orchestre «Tutti ». Encadrés par des professionnels, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi pédagogiques, l'accent est porté sur l'implication des familles, acteurs essentiels pour le soutien et la motivation des enfants.

Opération OEPRE

Ce dispositif ouvre un espace d'apprentissage aux parents étrangers, primo-arrivants, pour leur enseigner le français, les valeurs de la République et le fonctionnement du système scolaire. L'opération Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE) a pour objectif de favoriser l'intégration des parents d'élèves volontaires en les impliquant dans la scolarité de leur enfant par le biais de l'apprentissage de la langue, des principes éducatifs.



Les chiffres-clés

45 classes réparties
dans 14 écoles participent
au dispositif agir pour l'école
21 projets éducatifs proposés
à 1 285 élèves répartis
dans 26 écoles
4 écoles des vacances : Jacques-Prévert,

La Nacelle. Jean-Macé et Joliot-Curie.

Focus sur:

la scolarité et de soutien à la parentalité pour favoriser l'apprentissage des enfants.
Les projets sont adaptés à la situation des bénéficiaires du dispositif.

COLLÈGE, LYCÉE: DES INVESTI



En cette rentrée scolaire 2019-2020, jeunes collégiens et lycéens ont découvert de nouveaux bâtiments. Ainsi, le collège Chantemerle a été réhabilité et modernisé. Quant au lycée Doisneau, il a été totalement rénové. Petit tour d'horizon de ces deux établissements...

Un collège complètement repensé

Jeudi 12 septembre, élus, proviseur, enseignants, personnel et élèves ont inauguré le collège Chantemerle entièrement réhabilité. « En arrivant au Collège Chantemerle ce qui apparait tout de suite c'est la nouveauté et la modernité du bâtiment et ce que l'on ressent lorsqu'on entre dans l'établissement c'est de la sérénité, du bien-être. La réhabilitation de cet établissement est une formidable réussite, elle joue un rôle dans le climat scolaire, dans la qualité de vie des élèves et des personnels. Elle insuffle un élan et nous incite à poursuivre nos efforts vers cet idéal qu'est l'école du bonheur » indique Céline Delgutte, cheffe d'établissement qui vient de prendre ses fonctions.

Le Département a financé ces travaux qui ont permis une extension des locaux d'enseignement, l'isolation du bâtiment, la création d'une salle audiovisuelle et de trois salles de



cours ainsi que la mise aux normes en vigueur aussi bien d'un point de vue accessibilité que performance énergétique. Le projet retenu a permis de lier les deux bâtiments existants par un hall central. « C'est une amélioration radicale de l'organisation spatiale par la mise en relation des bâtiments et l'entrée repositionnée » précise Alain Gignoux, l'architecte.

À noter :

Les établissements scolaires sont gérés par les collectivités territoriales : les communes pour les écoles primaires, les départements pour les collèges et les régions pour les lycées. Le personnel enseignant dépend du ministère de l'Éducation Nationale.

SSEMENTS POUR LES ENFANTS



De nouveaux espaces au lycée

Mardi 1er octobre, Valérie Pécresse, Présidente de la région Île-de-France est venue inaugurer le lycée Robert-Doisneau après 5 ans de chantier. L'occasion de mettre l'accent sur les travaux réalisés pour ce lycée polyvalent qui bénéficie de 9 300 m² de bâtiments. Il s'agit d'un des lycées les plus important de la région, accueillant près de 2 800 élèves. « La région a investi 45,2 M€ pour pallier aux dysfonctionnements existants et répondre à la montée démographique, la vétusté et l'inconfort thermique de l'établissement » a indiqué Valérie Pécresse. En plus d'une entrée entièrement réorganisée, la cantine scolaire a été totalement reconstruite pour permettre l'accueil de l'ensemble des demi-pensionnaires. Un grand théâtre a également été construit. « Ce lycée d'excellence, l'un des plus conséquent de la région a toutes les potentialités pour offrir aux jeunes les moyens de réussir » précise Dominique N Guyen Duc Long, proviseur du lycée depuis la rentrée.





Avec la réforme du lycée (et celle du bac 2021) qui est en cours, la Région a souhaité préserver et soutenir le pouvoir d'achat des familles en lançant un plan de gratuité des manuels scolaires. La réforme du bac 2021 instaure de nouveaux enseignements et donne une place accrue au numérique. La Région propose donc à tous les lycées, d'équiper de tablettes, ordinateurs ou manuels papiers les enseignants et leurs élèves. Au lycée Doisneau, tablettes et ordinateurs ont été distribués aux élèves.

Informations pratiques

Une question sur la scolarité de votre enfant?

Service scolaire: 01 60 89 73 82

Une question sur les accueils de loisirs et périscolaires?

Service enfance: 01 60 89 71 96

Une question sur les maisons de quartiers et le service des sports?

Service de la jeunesse et des sports : 01 60 89 72 26

CALENDRIER SCOLAIRE:



samedi 21 décembre 2019 - dimanche 5 janvier 2020

Vacances d'hiver :

samedi 8 février 2020 - dimanche 23 février 2020

Vacances de printemps :

samedi 4 avril 2020 - dimanche 20 avril 2020

Vacances d'été :

samedi 4 juillet 2020

Ponts:

Du jeudi 20 mai (Ascension) au dimanche 24 mai 2020

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE · · ·

Si vous souhaitez partager vos remarques ou si vous avez une question particulière, vous pouvez utiliser ce formulaire à retourner à : cabinet du Maire, Hôtel de ville, 2 place Galignani, 91108 Corbeil-Essonnes cedex. Remarques/Questions particulières :

En direct avec Jean-Pierre Bechter Une question, une demande, une suggestion... 0 800 42 22 04 (appel gratuit) Un message... bechter.jp@mairie-corbeil-essonnes.fr